

## APPEL POUR LE PROGRES SOCIAL

### Uni, le parti du progrès social est le premier parti de France

La division des partisans du progrès social a conduit, au 2e tour des présidentielles, les électeurs à devoir effectuer un choix totalement antisocial.

D'un côté une candidate incarne une extrême droite qui, chaque fois qu'elle gouverne, s'attaque aux droits humains, à la démocratie et aux plus pauvres qu'elle prétend vouloir défendre et abuse par un discours trompeur. Les relents de nationalisme et de rejet de l'autre que porte le projet politique du front national, teinté de national libéralisme ne peuvent que favoriser le développement de la misère humaine, mettre à mal 60 ans de paix en Europe, détruire le droit universel à l'éducation et à la santé. Voter pour elle est impossible aux démocrates et aux humanistes.

De l'autre côté un candidat issu et soutenu par les milieux financiers représentant de la mondialisation libérale qui provoque le chômage et la régression sociale. ces politiques ont largement fait preuve de leur échec, plongeant l'Europe comme les USA dans une crise économique, sociale, politique et morale tandis qu'elle maintient la majorité des êtres humains dans la misère. Avec la régression sociale, elle a plongé les peuples dans la désespérance. Elle a détruit le contrat social fondé sur la conviction, que, même si la vie est dure aujourd'hui, grâce au progrès collectif, elle sera meilleur demain et que nos enfants vivront mieux que nous.

**L'avenir de la France ne peut être ni l'un ni l'autre. Notre pays, mérite mieux que cela, et le vent du changement doit souffler à nouveau dans le sens du progrès social .** C'est ce que permet la Ve république en partageant le pouvoir en 3, le pouvoir exécutif du président et du gouvernement, le pouvoir législatif des députés et sénateurs et le pouvoir judiciaire.

**Après la victoire de Emmanuel Macron dimanche, c'est une poursuite et une intensification de la politique libérale qui est proposée comme horizon à notre pays.** Les inégalités et la misère ne pourront que s'intensifier dans les pays développés comme dans le monde entier. Aujourd'hui 1% des humains possèdent autant que les 99% restant. Dès demain, nous savons que le président Macron s'attaquera au droit social, à l'éducation Nationale et à la retraite solidaire donc à la sécurité Sociale. La retraite par point qu'il propose de substituer au régime de répartition, c'est une baisse des retraites de l'ordre de 20% mais qui atteindrait les 40% pour les femmes et 30% pour les fonctionnaires les moins payés.

**Notre position d'anciens responsables syndicaux, notre expérience et notre expertise des risques graves qui pèsent sur les femmes et les hommes, salarié(e)s actifs, jeunes, privés d'emplois ou retraité(e)s, qui subiront ces politiques néfastes ne peut nous laisser sans réactions.**

**C'est pourquoi nous appelons tous les candidats aux législatives qui se réclament du progrès social et leurs soutiens, au-delà des partis et mouvements politiques, à se réunir, circonscription par circonscription afin de laisser les différences non fondamentales de côté et décider d'une candidature unique « de progrès social » dès le premier tour dans chaque circonscription.** Cette candidature du progrès social, serait de fait celle de tous, portée par toutes celles et ceux qui soutiennent ce combat.

cette candidate, ce candidat, s'engagerait à s'opposer à tout gouvernement qui soutiendrait le programme de régression sociale d'Emmanuel Macron . Il s'engagerait à porter les revendications et projets remettant notre pays sur la voie de l'avenir « des jours heureux ».

**le 1er tour de l'élection présidentielle a prouvé que le parti du progrès social demeure le premier parti de France, seule sa division l'a empêché d'être présent au second tour.**

**seule son unité peut lui redonner sa force majoritaire législative et les moyens de défendre les droits légitimes des français.**

**Les signataires :** anciens secrétaires généraux ou responsables d'organisations syndicales interprofessionnelles 66 – Edmond Harlé (CFTC66) - Georges Athiel, Thierry Labelle, Pierre Place(CGT66) – Jean-Marie Philibert, Michel Franquesa, Françoise Chatard, Gerard Gironell (FSU66)